Lettre ouverte

aux préfets, élus locaux et territoriaux, gestionnaires des restaurants de collectivités

Madame, Monsieur le préfet, maire, conseiller général et régional, député et sénateur,

La restauration hors domicile prend plus d'importance chaque année et représentait en 2009 environ 7 milliards de repas servis en France (chiffres Gira). Plus de 50% de ces repas pris hors domicile dépendent des collectivités locales (cantines scolaires), territoriales (collèges et lycées) ou de l'Etat (hôpitaux, …)

Les viandes constituent un élément essentiel des repas servis en restauration hors domicile : pour le goût, la variété des menus, l'équilibre nutritionnel des repas.

Or nous avons constaté, en contrôlant la provenance des viandes au cours d'actions syndicales ces dernières semaines, que **la viande utilisée dans ces restaurants de collectivité était trop rarement de la viande française.**

Les **éleveurs des Pays de la Loire dénoncent** avec force cette situation :

- Les produits issus de nos élevages fournissent des produits de qualité, sur tous les segments de consommation, avec des standards sanitaires, sociaux et environnementaux parmi les plus hauts d'Europe et du monde.
- Les élevages de la région génèrent une dynamique et une richesse inestimable pour les communes, les départements, la région, par l'activité agricole en tant que telle mais aussi par l'activité de transformation (abattage, agro-alimentaire avec des entreprises leaders dans leur domaine). L'agriculture et l'agro-alimentaire représentent 15% des emplois de notre région.

Pourquoi alors, les restaurants de collectivités n'utilisent-ils pas systématiquement les produits issus des élevages et des entreprises de la région ?

Parallèlement, depuis 4 ans, les éleveurs de la région ont des **revenus trop faibles**. Ils se battent avec vigueur pour que les produits issus de leurs élevages soient rémunérés à leur juste prix. Ce qu'ils demandent pourrait paraître dérisoire, et pourtant …

- Par exemple, pour les éleveurs de **porc**, il faudrait **uniquement augmenter le prix de 25 centimes d'€ par kilo de carcasse** !
- Pour les éleveurs de **viande bovine**, il faudrait **uniquement augmenter le prix de 60 centimes d'€ par kilo de carcasse** !
- Ramenées à la portion de repas de restauration collective, ces augmentations seraient très faibles.

Ces demandes sont-elles déraisonnables ?

Nous savons bien que le maire, le conseiller général ou régional ne sont pas responsables du prix payé au producteur. Mais en favorisant la viande de proximité ou française il augmentera la demande et aidera ainsi à créer les conditions pour que ce prix soit revalorisé.

Monsieur le maire, conseiller général et régional, les éleveurs de la FRSEA et de Jeunes Agriculteurs des Pays de la Loire vous demandent :

- **D'imposer l'approvisionnement local**, et a minima l'approvisionnement français, pour toute la restauration hors domicile que vous contrôlez.
- D'exiger que la **provenance de la viande** et des produits frais, soit clairement identifiée pour chaque repas servi.
- De répondre ainsi aux demandes d'approvisionnement de proximité fréquemment exprimées par les consommateurs.

Nous sommes conscients que ces décisions vous demanderont du courage politique pour expliquer à vos ressortissants et à la population qu'une augmentation de quelques centimes d'euros par repas est nécessaire : environ 5 cts €/repas, soit moins de 10€/an/personne. Cela est le prix à payer pour maintenir un tissu rural agréable et dynamique.

Monsieur le préfet, député, sénateur, les éleveurs de la FRSEA et de Jeunes Agriculteurs des Pays de la Loire vous demandent :

- De faire preuve d'un vrai courage politique en exigeant du gouvernement une **réforme du code des marchés publics** permettant d'arrêter la politique suicidaire de l'approvisionnement au prix le plus bas ; cette réforme a été promise par le ministre de l'agriculture en Novembre 2010, mais rien n'a bougé depuis.

A partir de la semaine prochaine, nous allons demander à nos équipes syndicales d'entrer en contact avec vous pour vous demander comment se passe votre approvisionnement en viande, comment est faite l'information au consommateur et où en est le projet de loi.

En attendant, nous vous invitons à nous décrire, par retour, votre politique d'approvisionnement concernant les viandes et autres produits frais (tonnage utilisé pour chaque type de viande et % de viande de proximité et française), vos engagements, les évolutions positives que vous prévoyez.

Nous nous engageons à publier sur nos sites Internet, nos journaux agricoles, avec relai sur Twitter et Facebook :

- La liste des collectivités locales, territoriales qui s'engagent à nos côtés dans une vraie politique partenariale : approvisionnement de proximité, affichage systématique de la provenance.
- La liste des parlementaires, députés et sénateurs, qui nous aideront à faire avancer la réforme des marchés publics (question publique, lettre au ministre, projet de loi, …).

Nous vous remercions de votre engagement à nos côtés, certains que vous êtes persuadés, comme nous, que l'avenir de l'agriculture est aussi l'avenir de nos territoires.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments dévoués.

Le Président de la FRSEA	Le Président des Jeunes Agriculteurs	Le Président de la Chambre Régionale d'Agriculture
Joël Limouzin	Florent [illegible]dier	Claude Cochonneau